

# ASSEMBLÉE NATIONALE

27 mai 2013

---

SÉPARATION ET RÉGULATION DES ACTIVITÉS BANCAIRES - (N° 838)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° CF131

présenté par  
Mme Berger, rapporteure

-----

### ARTICLE 4 OCTIES

À l'alinéa 5, supprimer le mot : « également ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.